

RAPPORT D'ACTIVITE 2011-2012

Un deuxième exercice en forme de confirmation... voilà notre objectif pour cette 2ème année de fonctionnement de l'AVEAC.

Réunir les intérêts des uns et des autres. Tenir compte des attentes et des volontés très diverses et parfois contradictoires. Agir et réagir auprès d'une hiérarchie dont les multiples préoccupations nous semblent parfois éloignées des nôtres... Voilà en quelques lignes le quotidien d'une association de la SPV.

Comme pour faire bon poids, nous y avons rajouté la mise sur pied d'une exposition « mes mains des outils pour apprendre » au Forum de l'Hôtel de Ville de Lausanne, organisée conjointement avec la SVTM (société vaudoise des travaux manuels) du 1er mai au 12 mai. Les buts visés étaient de mettre en avant le travail des élèves et des enseignants, montrer l'importance et la diversité de ces branches dans le cursus scolaire ou encore l'apport à l'interdisciplinarité et aux projets qui lui sont liés. Bien que prévue avant nos nombreuses démarches liées au maintien d'au moins 2 périodes d'activités créatrices à la future grille horaire, certains ont voulu lui attribuer un connotation par trop syndicale de défense de nos intérêts allant même nous accuser de prendre des élèves en otage ! Défendre les intérêts des élèves, oui, les nôtres sont défendus ouvertement face à notre direction générale ou à nos directeurs ou encore au TRIPAC où plusieurs recours sont pendents. La non reconnaissance des titres ou le principe même de la collocation en classe 10, respectivement en 11 des disciplines spéciales appelées curieusement et « vaudoisement » non académiques comme si toutes les autres étaient académiques donc plus importantes à l'épanouissement... A ce sujet, une demande d'expertise est en cours et il faudra encore attendre pour un jugement définitif.

7070 personnes ont signé notre pétition en ligne « pour une juste dotation horaire des activités créatrices manuelles » entre le 16 mai et le 14 juin 2011 jour de sa remise à la cheffe. Un immense succès qui ne peut pas laisser notre ministre et nos employeurs insensibles... D'ailleurs dès la fin juin, une importante séance réunissant les auteurs de la pétition (AVEAC et SVTM), SPV, DFJC et DGEO a permis de dégager des pistes qui pourraient nous satisfaire mais depuis, c'est le silence radio.

Je tiens aussi à saluer nos représentants dans le groupe « ARTS » qui doivent souvent changer de casquette pour aborder des sujets sous un angle uniquement pédagogique et qui se sont beaucoup investis dans le dossier « PER ».

Sous l'angle des TM, les quelque 160 mémoires pédagogiques sortis de la HEP sont maintenant triés et répertoriés et pourront prochainement être mis à disposition de chacune et chacun sur le site de la HEP.

Cette deuxième année riche en événements et en émotions a montré, par le lancement de la pétition par exemple, qu'un rôle syndical fort et engagé a encore sa raison d'être mais aussi que sur un plan pédagogique, l'organisation d'une exposition avec participation d'élèves et enseignants, permet de rassembler et surtout intéresser des collègues ...

Cette dualité doit rester effective et reconnue par l'employeur. C'est comme cela que l'avenir peut encore nous sourire. Voilà tout l'héritage que je souhaite léguer en me retirant et en prenant ma retraite.

Un grand merci à tout le comité, à Jean-Claude Sahli qui le conduira pour cette année à venir, et à la SPV et son comité pour son soutien.

Bien à vous

Martial Delacour, président